



## Communiqué de presse

### **Tous les vols Royal Air Maroc sur l'Europe traités au Terminal 2 de l'Aéroport International Mohammed V à partir du 15 avril 2009**

A partir du 15 avril 2009, **tous les vols de Royal Air Maroc à destination de l'Europe seront traités exclusivement au Terminal 2** de l'Aéroport International Mohamed V de Casablanca.

Les opérations d'embarquement des vols Royal Air Maroc à destination des **Etats-Unis, du Canada, de la Tunisie, de l'Algérie, de la Libye et de la Turquie** seront traitées au Terminal 3 de cette plateforme, à compter de la même date.

Les clients utilisant le Salon business Royal Air Maroc trouveront au Terminal 3 les mêmes facilités et commodités d'usage habituelles.

Ces changements ont été décidés dans un souci d'amélioration de la fluidité des circuits et de la qualité de service aux passagers des vols concernés.

Un dispositif de signalétique est mis en place à l'intérieur de l'aéroport ainsi qu'aux abords des routes menant vers l'aéroport, afin de faciliter l'orientation et l'information des voyageurs.

Les équipes de Royal Air Maroc à l'Aéroport Mohammed V restent à l'entière disposition de la clientèle pour de plus amples informations.

Casablanca, le 14 avril 2009